

# Discours de Sylvie Ferrer (France Insoumise)

Loi « SÉCURITÉ GLOBALE » :

PROPOSITION TEXTE POUR LE RASSEMBLEMENT DU SAMEDI 28 NOVEMBRE

Le 17 novembre, 2 ans jour pour jour après la mobilisation des gilets jaunes, en plein confinement de nos libertés, le groupe LREM présentait en séance publique sa proposition de loi sur la sécurité globale. / Après avoir mené une répression sans précédent contre les gilets jaunes : 32 personnes éborgnées, 5 mains arrachées, 325 citoyens blessés à la tête, 3000 condamnations, auquel il faut ajouter 90 perquisitions chez les décrocheurs de portrait Macron et le gazage des citoyens et des journalistes pendant la mobilisation contre la retraite à points, ce gouvernement entend museler la liberté d'informer, de s'exprimer et par là-même de manifester.

Dans l'affaire Théo, dans l'affaire Benalla, dans l'affaire Chouviat, heureusement qu'il y a eu des images ! Dans la soirée du 23 novembre, des centaines de tentes ont été installées place de la République parce qu'il fallait alerter sur les conditions d'accueil inhumaines de plus de 2000 réfugiés expulsés du camp de fortune de Seine Saint Denis quelques jours avant. La situation a dégénéré lorsque le préfet Lallement a ordonné l'expulsion de ces pauvres gens ainsi que les associations et les personnes venues en soutien. Les forces de l'ordre ont délogé ces femmes et ces hommes avec une brutalité sans nom, à coup de matraques, à coups de pieds et de gaz lacrymogène. Heureusement qu'il y a eu des images ! Il y a 3 jours, trois policiers ont tabassés sans retenue un homme dans son local. Il s'appelle Michel Zecler et s'est fait traité plusieurs fois de « sale nègre » en plus de coups de matraque sur le visage et le crâne. Ces 3 policiers voulaient faire passer cette agression raciste comme une rébellion de la part de Michel. Heureusement qu'il y a eu des images !

Si le gouvernement arrive à imposer l'article 24 de la loi « Sécurité globale », il sera interdit pour les journalistes comme pour les citoyens de filmer et diffuser en direct ces violences policières barbares. En revanche, les membres des forces de l'ordre pourront tout à loisir filmer ou photographier la population.

Les articles 21, 22 et 24 sont pointés très fortement par des associations de défense des droits de l'homme et organismes internationaux, ils doivent être retirés.

Plutôt que de se poser les vraies questions sur les problèmes systémiques dans la police, le gouvernement se dit qu'il ne faut plus d'images car sans images, la répression policière n'existe pas !

Ce 24 novembre et comme on pouvait s'y attendre, la majorité LREM, le groupe les Républicains et les élus du rassemblement national ont voté en première lecture en faveur de cette loi liberticide et de surveillance généralisée.

Sur notre département, le député Sempastous a voté « pour » et la députée Jeanine Dubié s'est abstenue : comment peut-on s'abstenir sur un texte aussi important ?

Alors comment agir ?

Le texte va partir au Sénat, nous allons donc pouvoir interpeller les sénatrices pour leur demander de ne pas voter cette loi. Nous pouvons rencontrer collectivement nos deux députés pour les inviter à revenir sur leur position lors du vote définitif qui interviendra à l'issue de la navette parlementaire.

C'est sidérant de voir ce gouvernement mettre autant d'énergie dans une loi sur la sécurité alors que nous traversons une crise sociale, économique et écologique majeure qui demande une vraie politique de solidarité, de redistribution des richesses.